



A.C.M.

## AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR



### JOURNEE DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE 7 DECEMBRE 2020

#### DISCOURS DG

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, Représentant de Monsieur le Ministre

Monsieur le Représentant résident du Programme Alimentaire Mondial, représentant du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies à Madagascar

Madame la Directrice de la Communication de la Présidence de la République ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,

Honorables invités, civils et militaires,

#### (JACI 2020)

La journée de l'Aviation Civile Internationale, célébrée mondialement a été proclamée en 1994 par l'Assemblée de l'OACI, pour mettre en évidence l'importance de l'aviation civile internationale et contribuer à sa promotion.

« *L'innovation au service du développement de l'aviation dans le monde* » tel est le thème choisi par le Conseil de l'OACI pour célébrer cet événement cette année.

Dans le secteur du transport aérien, comme dans tout autre domaine de la société moderne, les nouvelles technologies véhiculent des idées, des ambitions nouvelles et des rêves.

Ainsi, les technologies innovantes vont révolutionner le monde de l'aviation avec une projection de doublement du trafic dans les 15 ans à venir.

L'innovation permettra principalement

- D'assurer l'évolution d'un transport aérien durable
- D'améliorer les chances de succès des nouvelles entreprises, et faciliter promptement le déploiement, l'utilisation et la diffusion de technologies de pointe
- De démontrer, d'évaluer les effets des nouvelles technologies
- D'encourager l'échange de connaissances et d'informations

Le secteur aéronautique doit donc continuer de s'approprier les nouvelles technologies en vue de transformer les façons de faire des affaires tout en veillant à ce qu'elles soient utilisées efficacement et durablement.

Le fait de tirer parti de ces innovations nous permettra de combler la fracture technologique entre pays développés et pays en développement, tout en apportant les bienfaits socioéconomiques offerts par le système du transport aérien.

Améliorer la sécurité, la sûreté, l'accessibilité et la durabilité de l'aviation, c'est aussi « ***L'innovation au service du développement de l'aviation dans le monde*** »

### **(Le secteur aérien malagasy)**

Tout comme les autres secteurs, l'aérien a été fortement impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette année n'a pas été facile, notamment en raison de la baisse considérable du trafic aérien.

Les efforts réalisés pour pérenniser l'efficacité de notre système d'aviation civile devront être poursuivis et consolidés. Une amélioration continue du système est également indispensable et est l'une des conditions requises pour relancer notre secteur d'une manière durable

A cet effet, conformément à ses missions, ACM s'assure du respect ainsi que du maintien des normes de sûreté, de sécurité, de l'efficacité, à la régularité du transport aérien, à la concurrence saine.

Pour ce faire, une bonne coordination et une synergie entre tous les acteurs aéroportuaires, ainsi que l'implication de tous les corps de métiers sont indispensables.

J'exhorte ainsi tout un chacun, à travailler main dans la main, à nous soutenir mutuellement ! Unissons-nous dans ces périodes difficiles afin de hisser l'industrie du transport aérien à un niveau où elle pourra jouer un rôle plus effectif de locomotive pour l'économie à travers le développement de l'économie.

## **(ACM : 20ans au service du développement)**

L'ACM fête ses 20 ans cette année. Elle est toujours au service du développement de l'industrie du transport aérien, en tenant compte de la dimension « innovation » adaptée au contexte dans lequel nous évoluons.

Cela impose des infrastructures aéronautiques et aéroportuaires performantes afin de permettre une amélioration de la productivité de la flotte, conformément aux défis de l'Initiative Emergence Madagascar : « Construction « manara-penitra » des aéroports internationaux et/ou mise aux normes des aéroports existants ... »

La promotion d'un environnement compétitif du Transport Aérien pour la meilleure satisfaction possible des intérêts des passagers fait également partie de nos priorités, comme le met en exergue l'IEM dans l'Action n° 269 : « L'amélioration de la qualité des services des opérateurs de transport ... »

Des orientations seront mises en œuvre, notamment

- la bonne gouvernance,
- la digitalisation
- le maintien d'un niveau élevé de la sécurité et de la sûreté

Aussi, je me tourne particulièrement vers nos Autorités de tutelle, car leur soutien et l'accompagnement jouent un rôle stratégique dans la mise en œuvre de ces programmes d'actions.

Enfin, nous nous sommes engagés et nous nous sommes engagés à viser l'excellence dans l'accomplissement de nos missions, comme le reflète notre slogan : « L'Excellence, vecteur de transport aérien durable »

Honorables invités, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention

---

*L'Excellence, vecteur de transport aérien durable*